

## L'initiative européenne « Marchés porteurs » : les bioproduits sont ciblés

À la suite de la publication, en 2006, du rapport Créer une Europe innovante, la Commission des communautés européennes veut mettre en œuvre une stratégie pour favoriser une économie davantage tournée vers l'innovation, en stimulant l'essor de marchés qui ont une forte valeur économique et sociétale. Cette initiative, nommée « Marchés porteurs », mise sur les marchés en émergence au regard desquels l'Union européenne a la possibilité de se hisser à la première place mondiale. Dans une première étape, on vise six marchés prometteurs, parmi lesquels se trouvent la construction durable, le recyclage, les énergies sociétales et les bioproduits. L'objectif poursuivi est de doubler, d'ici 2020, le chiffre d'affaires de ces secteurs ainsi que les emplois qui y sont liés.

Les bioproduits dont il est question sont des produits fabriqués à l'aide de matières premières biologiques renouvelables, comme des plantes ou des arbres. Leur potentiel de croissance à long terme dépendra de leur aptitude à remplacer les produits à base de matière fossile, à répondre aux diverses exigences des utilisateurs à un coût compétitif, à créer des cycles de vie qui soient neutres en matière de gaz à effet de serre et à laisser une empreinte écologique plus faible (aptitude à produire moins de déchets et à utiliser moins d'énergie et d'eau). Les promoteurs des « Marchés porteurs » estiment qu'il y a dans les bioproduits comme dans les autres domaines visés un fort potentiel commercial, notamment pour les petites et moyennes entreprises qui sont le moteur principal de l'innovation. L'Union européenne entend stimuler le développement de ces produits en améliorant, entre autres choses, la législation et en favorisant les achats de ces produits par les divers organismes publics européens. L'évaluation du déploiement de la stratégie sera effectuée en 2011 pour analyser les incidences qu'elle aura eues sur le marché des innovations.

Source : « Une initiative en faveur des marchés porteurs pour développer des marchés innovants », <http://ec.europa.eu/enterprise/leadmarket/leadmarket.htm> (en anglais).

### au menu

- L'initiative européenne « Marchés porteurs » : les bioproduits sont ciblés
- Activité bioalimentaire québécoise en 2007 : des résultats préliminaires encourageants!
- La restauration commerciale au Canada : les prévisions pour 2008

## La restauration commerciale au Canada : les prévisions pour 2008

En 2008, le chiffre d'affaires du secteur de la restauration commerciale canadienne devrait augmenter de 3,1 % par rapport à 2007 (à la valeur nominale)<sup>1</sup>. Voilà ce que laissent entrevoir les données du document Prévisions préliminaires des services alimentaires 2008 de l'Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires.

Cette augmentation du chiffre d'affaires devrait être plus marquée dans le secteur des traiteurs (6 %) et un peu moins dans le secteur de la restauration avec service restreint (3,2 %) et celui de la restauration avec service complet (3,1 %). Toutefois, les perspectives de 2008 sont plutôt pessimistes pour le secteur des bars, brasseries et boîtes de nuit où les ventes risquent de connaître une baisse de -2,2 %.

Au Canada, les ventes de la restauration commerciale devraient atteindre 42,6 milliards de dollars en 2008. Les restaurants avec service complet s'approprient 46,7 % de cette somme, suivis de la restauration avec service restreint (39,2 %), des traiteurs (8,4 %) et des bars, brasseries et boîtes de nuit (5,7 %).

Avec environ 20 % des ventes de la restauration canadienne, le secteur québécois devrait voir son chiffre d'affaires augmenter à la valeur nominale de 2,9 %, comparativement à 4,7 % pour l'Alberta, à 3,2 % pour la Colombie-Britannique, à 3 % pour le Nouveau-Brunswick et à 2,6 % pour l'Ontario.

Cependant, les meilleures perspectives quant aux ventes du vaste secteur de la restauration se trouvent dans l'Ouest canadien, à la faveur d'une activité économique soutenue, de la création d'emplois, de l'augmentation des revenus et de la croissance démographique. Dans le Canada atlantique, les ventes seraient l'objet d'une baisse en raison de la faible croissance démographique. Enfin, dans le centre du Canada, la croissance des ventes devrait être quasi nulle.

Source : Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires, 2008.

<sup>1</sup> Croissances non déduites de l'inflation prévue de 2,7% en 2008 selon l'Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires.

## Activité bioalimentaire québécoise en 2007 : des résultats préliminaires encourageants!

D'après les données de Statistique Canada relatives aux neuf premiers mois de 2007, cette dernière année semble jusqu'à présent indiquer un redressement économique de l'activité bioalimentaire québécoise. Ces résultats sont encourageants, d'autant plus qu'une stagnation, voire une détérioration avait marqué l'année 2006. Cette amélioration viendrait principalement de la croissance sur les marchés extérieurs. En effet, les exportations de produits bioalimentaires ont augmenté de près de 9 % dans les neuf premiers mois de 2007 par rapport à la même période en 2006.

Dans le secteur de la transformation alimentaire, les livraisons totales ont augmenté de plus de 11 % durant les trois premiers trimestres de 2007 par rapport aux trois premiers trimestres de 2006. De fortes hausses ont été observées dans le secteur des viandes ainsi que dans celui des boissons et des produits du tabac. Au chapitre de la production agricole, les recettes du marché ont augmenté de 5,5 %. Les secteurs à l'origine de cette hausse sont ceux des grains, du porc, de la volaille et du lait.

Autre bon résultat, le nombre d'emplois total dans l'industrie bioalimentaire serait en hausse de 3,0 % en 2007. Celle-ci serait principalement attribuable aux secteurs de la restauration et des magasins d'alimentation. La demande alimentaire n'a toutefois augmenté que de 1,5 % durant les neuf premiers mois de 2007.

Source : Statistique Canada.

## Direction des études économiques

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca>

Pour de plus amples renseignements, concernant le BioClips, vous pouvez vous adresser à Danielle Gagné au 418 380-2100, poste 3229  
courriel : [deef@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:deef@mapaq.gouv.qc.ca)